

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Le mot du Président

Chères et chers membres du Conseil de Fondation, partenaires, bénévoles et collaborateurs,

En tant que président de notre fondation, je tiens à souligner combien l'année écoulée a été marquée par la consolidation et l'approfondissement de notre mission: offrir à une population démunie des prestations d'hygiène, d'orientation sociale et surtout des soins de santé accessibles, humains et de qualité.

Notre centre est devenu, au fil des années, une référence en Suisse, autant pour le nombre que la qualité des prestations proposées. Cette reconnaissance repose avant tout sur le travail rigoureux, la compétence et l'engagement sans faille de notre équipe salariée, qui œuvre chaque jour dans une ambiance chaleureuse, bienveillante et résolument tournée vers l'amélioration continue. Chaque geste, chaque accueil, chaque soin est porté par un profond respect de la dignité des personnes que nous recevons.

Cet engagement exemplaire est magnifié par le soutien formidable de près de 140 bénévoles, dont l'implication généreuse est tout simplement indispensable. Sans eux, notre centre ne pourrait pas proposer une telle diversité et une telle qualité de prestations. À toutes et tous, notre reconnaissance est immense.

Si l'année 2023 avait été marquée par une étape importante de notre développement, avec un déménagement qui nous a permis de doubler notre surface, 2024 a été l'année de la consolidation de cette ambitieuse transformation. Cette évolution n'aurait pas été possible sans l'excellente collaboration avec les autorités publiques. Nous remercions sincèrement l'État de Vaud pour son soutien précieux, constant et déterminant.

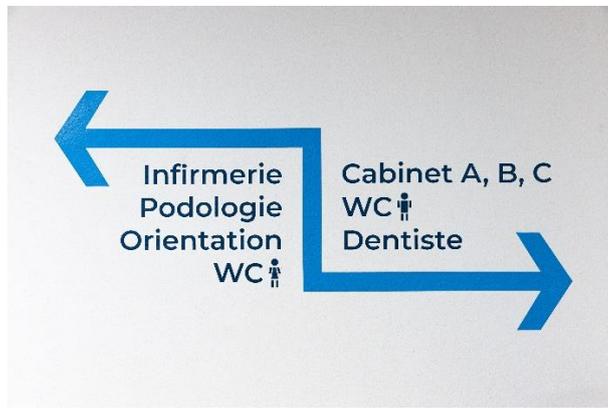
Cependant, nous savons que cette dynamique doit désormais se poursuivre dans un contexte économique et financier plus difficile. Les finances publiques sont sous tension et les subventions ne pourront probablement plus croître à la hauteur de nos besoins réels. Si nous voulons continuer à garantir des prestations de haute qualité pour un tarif solidaire, une seule voie est possible: celle d'un engagement renforcé de nos donateurs et partenaires privés.

Nous avons fait la preuve de notre utilité sociale, de notre professionnalisme, et de notre capacité à innover et à nous adapter. Plus que jamais, votre soutien est essentiel pour que cette belle aventure humaine et solidaire puisse continuer à grandir, au service des plus fragiles.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui, à nos côtés, rendent cette magnifique mission possible.

Avec mes sincères salutations.

Alexandre de Saugy
Président



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2024 a été pour notre Fondation de pure utilité publique une année de défis, de croissance et d'engagement renouvelé. Notre mission, qui consiste à offrir un accompagnement global aux personnes démunies, reste plus que jamais essentielle dans le contexte actuel. Grâce à une équipe dévouée de salariés et à la générosité de nos 140 bénévoles, nous avons pu continuer à fournir des prestations d'hygiène, d'orientation sociale et de soins de santé,

permettant ainsi à nos bénéficiaires d'accéder à des services essentiels.

Nous faisons face à une demande toujours croissante de la part de personnes en précarité, qui nous sollicitent pour des prestations d'hygiène, d'orientation et surtout, pour un accès à des soins de santé de qualité. Elles sont proposées à des tarifs symboliques, voire gratuitement lorsque c'est nécessaire. Notre soutien s'adresse à des usagers sans distinction de statut légal, de religion, de nationalité, qu'ils soient migrants ou autochtones, apprentis, étudiants, familles monoparentales, à l'AVS ou SDF, petits indépendants. Tous seront reçus par l'équipe du PEL. Certains peuvent vivre temporairement dans la précarité et d'autres tombent dans la pauvreté pour une longue durée.

Une conception élargie de la santé au service des plus démunis

Notre centre médico-social développe une approche globale de la santé, considérée non seulement comme l'absence de maladie, mais comme un état de bien-être physique, psychologique et social. Cette conception élargie se traduit par une offre de services diversifiée, alliant soins médicaux, prestations d'hygiène et un accompagnement social et juridique personnalisé. L'ensemble de ces actions repose sur la construction d'un lien de confiance entre les équipes et les personnes accueillies, condition indispensable à une prise en charge de qualité.

Nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation, dans une relation basée sur le respect, l'estime et la confidentialité.

Nos prestations

En 2024, notre centre a maintenu et développé ses services phares, que ce soit l'hygiène (la buanderie, les douches, la coiffure), l'orientation sociale et les soins de santé tels que la podologie, les massages thérapeutiques, l'ostéopathie, la médecine naturelle, les soutiens psychologiques, les soins infirmiers, médicaux et dentaires. A ces nombreuses prestations, nous avons pu également ajouter cette année la physiothérapie. La récente ouverture d'une permanence juridique, grâce à l'engagement d'un avocat bénévole, a également permis d'apporter un soutien précieux en matière de droits et d'accompagnement juridique à nos bénéficiaires.

Depuis notre récent déménagement dans ces nouveaux locaux, situés au sein d'un immeuble à usage mixte, nous avons su relever le défi d'une installation dans un environnement résidentiel. Dès le départ, une attention particulière a été portée à la qualité de notre intégration au sein de ce nouveau cadre de vie. Il est naturel que des interrogations aient pu émerger de la part des résidents quant à l'impact d'un tel lieu de passage sur leur quotidien.

Nous sommes heureux de constater qu'à ce jour, la cohabitation se déroule de manière harmonieuse. Les inquiétudes initiales ont laissé place à un climat de confiance et de respect mutuel. Nous veillons quotidiennement à ce que l'accueil de nos usagers se fasse dans des conditions favorables pour tous, y compris pour notre voisinage. L'organisation interne, la gestion des flux, la signalétique, ainsi que la vigilance de notre équipe sur le respect du calme et de la propreté des parties communes ont largement contribué à cette réussite.

Perspectives et défis

Nous envisageons, sous réserve d'obtenir des soutiens financiers privés, d'ouvrir un troisième cabinet dentaire afin de mieux répondre aux besoins en soins bucco-dentaires de nos bénéficiaires. Nous prévoyons également l'arrivée d'une secrétaire médicale à 0,4 EPT et l'engagement d'une infirmière supplémentaire (0,8 EPT) afin de renforcer l'équipe des soins infirmiers. Ces apports supplémentaires nous permettront, d'une part d'ouvrir plus de consultations de soins infirmiers sans rendez-vous et d'autre part, de poursuivre le développement de la prévention trop souvent mise de côté au sein de la population défavorisée. Afin de compléter le récent déménagement, nous envisageons également de construire une terrasse pour accueillir nos usagers sollicitant les prestations d'hygiène. Cette terrasse, à la fois esthétique et fonctionnelle, améliorera considérablement l'accueil et le bien-être de nos usagers, en leur offrant un espace extérieur agréable et convivial.

La richesse de notre équipe de bénévoles, un pilier essentiel de notre action

La force de notre action repose sur une équipe de salariés et également en grande partie sur l'engagement précieux de nos bénévoles. Leur dévouement, leur compétence et leur générosité permettent de faire vivre notre mission au quotidien, en offrant des services essentiels à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous pouvons compter sur environ 140 bénévoles, dont une partie se consacre à la gestion de nos prestations d'hygiène : la buanderie, les douches, la coiffure. Leur présence rassurante et leur disponibilité contribuent à préserver le bien-être de nos bénéficiaires. Ces bénévoles jouent un rôle fondamental en créant un espace d'écoute, de respect et de convivialité, permettant à chacun de retrouver un peu de dignité dans des situations souvent difficiles. Leur engagement désintéressé est la véritable colonne vertébrale de nos actions sociales.

En complément, une centaine de professionnels bénévoles – médecins, dentistes, ostéopathes, psychologues, masseurs thérapeutiques, podologues, physiothérapeute, acupuncteurs, naturopathe – apportent leur expertise pour dispenser des soins de santé essentiels à tarif symbolique. Grâce à leur engagement, nous pouvons offrir une prise en charge globale, adaptée aux besoins spécifiques de chacun, tout en maintenant des coûts accessibles.

Ce système de participation symbolique, rendu possible par la générosité de nos bénévoles, permet à nos bénéficiaires de recevoir des soins de qualité sans se soucier du coût, souvent un obstacle insurmontable dans leur parcours. Leur contribution va bien au-delà de la simple prestation : ils incarnent une véritable solidarité humaine, un message d'espoir et de dignité pour ceux qui en ont le plus besoin.

Nos besoins de soutiens financiers nécessaires plus que jamais

Une année après notre déménagement, nous apprécions toujours autant le fait de pouvoir œuvrer dans ces nouveaux locaux plus spacieux, doublant ainsi la surface et le nombre de cabinets de soins. Cette évolution a été essentielle pour répondre à la demande croissante, mais elle a aussi entraîné des coûts importants. Malgré une subvention étatique importante, qui a largement contribué à ce développement, les incertitudes financières actuelles limitent nos ressources pour les années à venir. Nous devons donc envisager de nouvelles pistes pour assurer la qualité de nos prestations pour un coût accessible même aux plus démunis. Seuls des donations et des mécénats pourront nous permettre de maintenir notre mission et d'étendre nos actions.

Nos remerciements vont à :

- la Fondation Giveka;
- la Fondation Esther Locher-Gurtner
- la Fondation Philanthropique Famille Sandoz ;
- la Fondation Gialdini ;
- la Loterie Romande
- les Retraites Populaires ;
- la Fondation Jules Rey ;
- le Conseil de paroisse du Sacré-Cœur à Lausanne ;
- L'Eglise Catholique Vaud
- les membres du Conseil de Fondation et du Comité de Direction, ainsi que son président Alexandre de Saugy
- l'ASPEL et son président Jean-Baptiste Heinzer (Association de Soutien au Point d'Eau de Lausanne) ;
- la DGS (Direction générale de la santé).

Je ne saurais conclure sans remercier également :

- les organisations qui participent à cette belle aventure, soit depuis le début, soit en cours de route, à savoir :
- l'Ordre de Malte et l'Ordre de Saint-Jean,
- Pro Fa,
- Caritas Vaud,
- la Fondation Compétences Bénévoles,
- le Zonta Club Lausanne,
- Axon Lab AG,
- Fielmann SA,
- Bénévolat Vaud,
- Centre d'imagerie du Flon
- Centre d'imagerie Lausanne Gare
- Centre médical Vidy-Med
- Clinique de La Source
- Clinique Moncor de Villars-sur-Glâne
- Hôpital ophtalmique Jules-Gonin
- Huguenin Orthopédie
- Institut universitaire de pathologie du CHUV
- Unisanté Lausanne
- ainsi que tous les médecins spécialistes partenaires
- les nombreux autres soutiens qui nous permettront de poursuivre notre mission d'aide aux personnes les plus démunies.

Je vous invite à présent à découvrir dans les pages suivantes la diversité de nos prestations.

A vous toutes et tous, un chaleureux merci.

François Chéraz
Directeur

L'équipe du Point d'Eau est composée de 20 salariés représentant 10,5 EPT et 2 civilistes ainsi que 142 bénévoles.

L'équipe des salariés est composée de :

- 1 directeur
- 1 directrice adjointe
- 1 secrétaire comptable
- 2 travailleurs sociaux responsables des prestations d'hygiène
- 1 travailleuse sociale pour l'orientation
- 2 réceptionnistes
- 4 infirmières et 1 infirmier
- 2 hygiénistes dentaires
- 5 assistantes dentaires
- 2 civilistes

L'équipe des bénévoles est composée de :

- 40 bénévoles d'accueil (ce chiffre fluctue au cours de l'année)
- 20 médecins généralistes et spécialistes consultant au centre
- 35 médecins spécialistes à qui nous adressons des patients
- 4 pharmaciennes
- 3 infirmières spécialisées en : diabétologie, accompagnement psychologique, nutrition
- 12 médecins dentistes
- 1 dentiste chirurgienne
- 1 technicien dentaire
- 1 infirmière en diabétologie
- 1 nutritionniste
- 4 ostéopathes diplômés
- 13 masseurs
- 8 podologues
- 1 psychologue
- 1 informaticien
- 1 avocat
- 1 assistant social en collaboration avec Caritas
- 1 intervenante de PROFA pour la prévention des maladies IST
- 5 coiffeuses et 1 coiffeur

Le fonctionnement du PEL se répartit autour de cinq axes :

1. les prestations d'hygiène, les bénévoles d'accueil et la coiffure

2. l'orientation sociale

3. les consultations infirmières et médicales

4. les consultations de soins dentaires

5. les consultations d'ostéopathie, de médecine traditionnelle chinoise, de massage thérapeutique et de podologie

1. Hygiène

Ce secteur comprend les douches et la buanderie gérées par les bénévoles d'accueil.

1.1 Buanderie



La buanderie est composée de 19 machines : 8 machines à laver de type industriel et 11 séchoirs. Cette prestation est proposée tous les jours de la semaine, durant les 6 heures d'ouverture quotidienne du centre : les lundis de 13h00 à 19h00 et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h00 à 16h00. Ces deux horaires différents permettent ainsi de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs.

Nous avons fait l'acquisition d'une grande machine à laver qui nous permet désormais de laver également les grandes couvertures ainsi que les sacs de couchage.

Afin de permettre à un maximum d'utilisateurs de bénéficier de cette prestation, la règle est d'une machine par personne, les enfants accompagnant les parents comptent et peuvent aussi obtenir une machine. Cette mesure qui peut sembler limitative permet toutefois aux nombreuses personnes qui n'ont parfois que les habits qu'elles portent sur elles de faire une machine le jour même.

Pour 1 franc, les usagers peuvent donc laver et sécher leur linge. Nous mettons à leur disposition la poudre à lessive.

Bien que les bénévoles d'accueil soient toujours présents pour garantir le bon fonctionnement de la buanderie, nous demandons aux usagers de s'occuper eux-mêmes de leur linge, soit de le mettre et de le sortir des machines et des séchoirs. La buanderie est gérée par les responsables des prestations d'hygiène qui s'appuient sur deux civilistes et une équipe de bénévoles. Au vu de l'augmentation de la demande, le centre continue à rechercher de nouveaux bénévoles qui viennent par tranches de 3 heures à la fréquence qui leur convient.

Nous en profitons pour remercier les nombreux bénévoles d'accueil qui ont la charge de gérer cette prestation.

1.2 Douches



Nos nouveaux locaux nous ont permis d'augmenter le nombre de douches (4 douches pour les hommes et 2 pour les femmes). Les hommes représentent toujours plus de 90% des utilisateurs et sont pour la plupart des SDF.

En outre, la séparation entre la partie des hommes et celle des femmes est bien plus claire au grand bénéfice de ces dernières.

Depuis l'apparition de la pandémie Covid-19, nous avons renoncé à la contribution de CHF 1. — pour cette prestation qui est devenue gratuite. En effet, pour ce service, nous accueillons la tranche de la population la plus défavorisée et vulnérable. Ce sont avant tout des hommes, SDF ou des migrants en situation irrégulière et parfois quelques autochtones qui se débrouillent pour squatter, soit chez des amis, soit dans des structures d'accueil d'urgence. Il nous arrive parfois de rencontrer des personnes vivant provisoirement dans leur voiture.

Nous mettons à disposition de nos usagers le linge de toilette, un peignoir, du savon, du shampoing, un rasoir, de la mousse à raser, de l'eau de Cologne, un sèche-cheveux, un fer à repasser et des habits en fonction des donations.

Les bénéficiaires ont droit à l'utilisation des douches pendant 20 minutes afin de permettre une bonne rotation. Celles-ci sont toutes individuelles et également équipées d'un lavabo.

1.3 Bénévoles d'accueil



Les bénévoles d'accueil s'occupent essentiellement de la buanderie, qui est une part très importante du Point d'Eau, et un peu aussi sa base de départ.

Car, même si, bien-sûr, la partie médicale est prépondérante dans notre Centre, il faut souligner que dans « Point d'Eau » il y a « Eau ». Eau = Vie, Eau = Hygiène, et l'hygiène est la base même de la santé et de la dignité.

Les bénévoles d'accueil gèrent donc la buanderie (le bénévole n'est jamais seul, il est toujours accompagné d'un ou deux collaborateurs du PEL) et de ce fait ils s'occupent des personnes qui viennent utiliser ce lieu.

Le point hygiène comprend aussi les douches hommes et femmes, bien séparées maintenant, depuis les travaux, et donc bien mieux utilisées.

Ce sont plutôt les collaborateurs du PEL qui gèrent les douches, mais il peut arriver que le bénévole s'en occupe si ceux-ci sont appelés ailleurs.

Le travail des bénévoles est à la fois simple et compliqué.

Simple, pour ce qui est du côté pratique de la mission qui est d'expliquer la marche à suivre, d'aider les usagers à mettre leur linge dans les machines à laver et d'être avec eux lorsqu'ils mettront leur linge lavé dans les séchoirs.

La partie plus compliquée, c'est bien-sûr le côté humain de la chose, le bénévole doit vraiment « accueillir » les usagers, essayer de les mettre à l'aise, car ce n'est pas toujours facile de faire la démarche de venir au PEL parce qu'on n'a pas, ou plus, la possibilité de faire autrement.

Le bénévole peut leur expliquer aussi, s'ils ne le savent pas déjà, tout ce qu'ils peuvent trouver au PEL, en dehors de l'hygiène, comme prestations offertes : Médical, Pôle infirmier, Dentaire, et tous les différents thérapeutes que propose notre Centre.

Tous ces renseignements dispensés les aident à se sentir un peu chez eux.

Si les bénévoles d'accueil sont tous des personnes très différentes, étant donné leur âge, études, etc ..., et c'est d'ailleurs ce qui fait la richesse de ce groupe, ils sont tous extrêmement investis, généreux, bienveillants et engagés dans ce qu'ils font.

Les usagers sont également tous bien différents : nationalités, parcours, religions, vies fracassées. C'est pourquoi chaque personne doit être abordée différemment, c'est la responsabilité un peu délicate des bénévoles, et ils le font parfaitement.

Il y a des usagers qui sont un peu en dehors du monde, il faut les laisser tranquilles, en attendant peut-être que ce soit eux, un peu apprivoisés, qui viennent vers nous.

Et il y a ceux qui ont envie de parler de leur vécu, de leurs soucis, de leurs besoins ou de leurs angoisses.

Tant et tant de personnes qui viennent au PEL, tant d'expériences à partager, tant de belles rencontres et de rencontres qui marquent ...

J'espère que nous les aidons, mais je sais profondément tout ce que, eux, nous apportent.

Christine Landolt
Responsable des bénévoles d'accueil

1.4 Coiffure



Notre centre a le plaisir de proposer une prestation de coiffure grâce à l'engagement généreux et bénévole de cinq coiffeuses et d'un coiffeur. Ces professionnels mettent leur savoir-faire au service des personnes démunies, adultes (hommes et femmes) comme enfants, en leur offrant des coupes simples mais soignées.

Ce service est particulièrement apprécié. Il contribue à restaurer l'estime de soi, à améliorer le bien-être au quotidien, et à favoriser l'insertion sociale. Au-delà de l'aspect esthétique, ce moment de soin et d'écoute permet à chacun de se sentir valorisé et respecté.

Nous remercions chaleureusement nos coiffeuses et notre coiffeur bénévoles pour leur présence et leur engagement humain, qui donnent à cette prestation toute sa valeur.

2. Accueil, information et orientation



Une année de plus s'achève, laissant derrière elle un sentiment d'accomplissement. Beaucoup de personnes que nous avons accompagnées ont pu clarifier leurs démarches et alléger leur fardeau en comprenant un peu mieux les rouages du système suisse. C'est aussi un moment pour remercier la confiance accordée à notre service, pour les mots de reconnaissance, pour le respect mutuel qui s'est tissé au fil des entretiens. Ces personnes viennent souvent dans une situation de grande vulnérabilité, et malgré cela, elles font preuve de courage en cherchant soutien et orientation.

Ce qui me touche le plus, c'est que ce qui peut sembler évident pour moi est souvent un vrai casse-tête pour quelqu'un qui ne connaît pas les codes de ce pays. Comme ce monsieur qui, pensant que SERAFE était de la publicité, jetait toutes les lettres jusqu'au jour où il ouvre un courrier de poursuites et découvre une dette de plus de 4000 francs. Ou cette autre personne, récemment passée au permis B, qui découvre avec stupeur qu'elle doit désormais faire une déclaration d'impôts, sans comprendre pourquoi, ni comment trouver les justificatifs demandés.

D'autres encore, partis pour tenter leur chance ailleurs, reviennent à contrecœur et se rendent compte qu'ils ont laissé derrière eux des abonnements ou assurances non résiliés – avec des dettes à la clé.

Un autre défi majeur reste l'accès au logement. Même si des structures d'accompagnement existent, la recherche reste personnelle et la barrière linguistique fait souvent obstacle. Beaucoup regrettent de ne pas avoir appris davantage le français. S'ajoute ensuite la complexité administrative : pour obtenir un permis, il faut être domicilié ; pour se domicilier, il faut un contrat de bail ; pour signer un bail, il faut des fiches de salaire... mais pour travailler ; il faut un permis ! Face à ce cercle vicieux, l'importance d'un accompagnement respectueux, bienveillant et sans jugement est primordial.

C'est dans cette atmosphère que nous accueillons nos bénéficiaires. Grâce à un réseau d'amis, à des contacts utiles ou à une simple information donnée au bon moment, certaines portes s'ouvrent.

Le domaine de l'assurance maladie est un autre parcours semé d'embûches. Heureusement, la présence hebdomadaire de Caritas dans notre centre a permis à de nombreuses personnes de s'affilier à une caisse-maladie et d'obtenir un subside, un réel soulagement pour les familles à faibles revenus. Comprendre ce système reste un défi immense quand on ne le connaît pas.

Et puis il y a des histoires qui nous rappellent pourquoi nous faisons ce travail. Comme cette bénéficiaire qui n'osait plus sourire ni sortir sans masque, après avoir perdu ses dents de devant. Grâce à nos dentistes bénévoles, elle a pu recevoir une prothèse. Le jour où elle est ressortie du cabinet, en larmes – cette fois de joie – restera gravé dans ma mémoire. Elle souriait à nouveau, et cela n'a pas de prix.

Au Point d'Eau, nous croyons que toute personne mérite d'être écoutée, aidée et accompagnée avec dignité. Derrière chaque demande, chaque démarche, il y a une histoire humaine. Et c'est ensemble, dans ce petit coin du monde qu'est Lausanne, que nous essayons de faire une différence.

Luisa Alcalá
Service d'orientation sociale

3. Consultations infirmières et médicales



En 2024, le déménagement derrière nous, les détails d'installation réglés, les rideaux bien accrochés, nous avons enfin pu ranger les cartons et prendre nos marques dans un Point D'Eau tout neuf.

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas au sein de la consultation infirmière avec de nouveaux challenges à relever et la mise en place de projets visant à répondre aux besoins des personnes qui consultent et à renforcer leurs compétences en santé. En 2024, nous comptabilisons 2225 consultations infirmières.

Notre action a un impact sur l'équité en santé pour les populations les plus précaires, en leur permettant un meilleur accès aux soins, aux traitements, à la prévention et promotion de la santé.

L'Office Fédéral Santé Publique a fait de l'équité en santé et de l'accès aux soins un des axes principaux de sa politique de santé. Les disparités socio-économiques impactent l'égalité des chances en matière de santé et les personnes les plus précaires présentent une morbidité plus élevée et une diminution de leur espérance de vie par rapport au reste de la population. Dès lors les actions spécifiques qui visent cette population et les structures d'accès « bas seuil » jouent un rôle primordial. (1.)

Les consultations infirmières visent à accompagner le patient dans son parcours de santé, en tenant compte du contexte précaire dans lequel il évolue, que cela soit pour une raison migratoire, d'isolement social, de souffrances physiques ou psychologiques, ou de problèmes économiques.

Les personnes se présentent lors de problématiques de santé aiguës ou chroniques, souvent dans un moment de leur vie marqué par l'incertitude et le manque de perspectives. Notre journée n'est jamais la même, les consultations sont toutes uniques. Il faut oser aller à la rencontre de celui qui se tient de l'autre côté du bureau, du stéthoscope, au-delà de la plainte ou de la demande exprimée.

C'est l'occasion de découvrir une nouvelle trajectoire de vie, du courage et une résilience. C'est aussi l'opportunité de se découvrir soi-même, avec ses propres limites et préjugés, mais aussi de revenir à sa propre humanité.

Lorsque les infirmières évaluent une situation comme urgente, avec des risques d'aggravation médicaux, une problématique psycho-sociale ou que la situation nécessite un autre professionnel, elle dispose de plusieurs solutions au sein du Point D'Eau ou dans le réseau.

Au PEL, ce sont 19 médecins bénévoles (médecine générale, gynécologie, endocrinologie, dermatologie, spécialiste du sommeil, cardiologie, neurologie, rhumatologie, chirurgie et orthopédie) qui mettent à disposition ponctuellement leurs compétences, avec un total de 532 consultations en 2024. Il s'agit d'une collaboration essentielle dans le suivi des patients. Le partage des connaissances et des compétences autour des situations rencontrées est enrichissant et stimulant, avec comme objectif une meilleure santé pour les patients.

Des opticiens proposent bénévolement des contrôles de vue au Point D'Eau quatre fois par année, avec la possibilité d'obtenir des lunettes.

Des pharmaciennes bénévoles nous aident à gérer les stocks de médicaments qui nous sont délivrés par des pharmacies ou qui proviennent de dons de firmes pharmaceutiques, grâce au soutien de Pharmaciens Sans Frontières. Elles sont également une ressource pour les questions pharmacologiques que nous rencontrons dans notre pratique.

Nous comptons également comme personnes ressources une infirmière en diabétologie bénévole, une nutritionniste, une infirmière de l'équipe formée en accompagnement psychologique systémique ainsi qu'une collègue qui se forme en prévention et promotion de la santé.

Les situations psychologiques précaires et aiguës que nous rencontrons ainsi que les situations d'injustice sociale et de droits humains, les traumatismes liés à des violences intrafamiliales ou migratoires se multiplient et nécessitent du temps, une attention particulière, ainsi qu'un travail en réseau soutenu.

Quant aux collaborations avec des partenaires externes, elles sont nombreuses et variées. Une quarantaine d'institutions et associations, privées ou publiques, cliniques, médecins spécialistes ou autres professionnels de santé acceptent de voir gratuitement ou avec une participation symbolique des patients que nous leur adressons.

Nous effectuons un travail de réseau au cas par cas, mais également en participant à des réunions que ce soit en relation avec la précarité, l'accès aux soins, la santé mentale ou les infections sexuellement transmissibles, à un niveau local, cantonal ou national.

Les infirmières du PEL proposent une fois par semaine une permanence anonyme et gratuite à L'Espace, accueil de jour géré par la Ville de Lausanne. Cela permet de créer un lien avec une autre population parmi les plus précaires et plus difficile d'accès.

En été 2024, une infirmière de l'équipe a obtenu un Master d'infirmière praticienne spécialisée en soins primaires à la Faculté de biologie et médecine (Institut universitaire de formation et recherche en soins) à Lausanne. Cette nouvelle profession infirmière est innovante en Suisse. Il s'agit d'un rôle hybride qui comporte des compétences infirmières avancées et des compétences médicales autonomes. (2., 3.)

Afin de remédier au délai d'attente pour obtenir un rendez-vous infirmier, qui atteignait plusieurs semaines en 2023, nous avons ouvert, un jour par semaine, des consultations infirmières sans rendez-vous.

Nous avons également eu l'opportunité d'obtenir de la part du Canton une augmentation du pourcentage infirmier. Ceci nous permet de diminuer le temps d'attente pour un rendez-vous et nous donne plus de temps pour mieux appréhender la complexité des situations.

Nous avons l'objectif de renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé, que ce soit de façon individuelle chez des patients à risque ou atteints de pathologies chroniques ou au niveau d'une population cible.

En 2024, une première journée " Maybe less sugar " a été organisée au Point D'Eau, en collaboration avec Diabète Vaud. Cette action de promotion de la santé vise une sensibilisation et une réflexion autour de sa propre consommation de sucres ajoutés. Les usagers du Point D'Eau ont pu avoir accès à des stands ludiques, des vidéos et des informations sur le sujet. (4.)

L'équipe infirmière (2.9 EPT) a partiellement changé dans le courant de l'année, avec les départs de Nathalie Bakr et Gaël Glories et le début d'activité de Katarzyna Kuczaj Helfer.

Face à l'augmentation globale des intervenants et des activités, internes ou en collaboration avec d'autres institutions, un poste d'infirmière responsable (20%) a été créé en janvier 2024, pour améliorer la communication au sein de l'Institution et avec l'extérieur, ainsi que la coordination des activités infirmières et médicales.

Notre travail ne serait pas possible sans l'engagement, les compétences et la motivation de toutes collaboratrices, collaborateurs et bénévoles. Ils oeuvrent au sein du Point D'Eau ou dans le réseau pour améliorer un accès aux soins adapté aux besoins et de qualité. Un chaleureux merci à tous.

Fanny Tribolet, Infirmière Praticienne Spécialisée en soins primaires (MSc IPS)
Infirmière responsable

1. <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik.html>
2. GYURIGA FERREZ T., PEGUET C. Cadre légal de la pratique infirmière spécialisée dans le Canton de Vaud. Rev Med Suisse 2024 ; 20 : 2327-3 (disponible au PEL)
3. PELLET J., LEVASSEUR I., MABIRE C. Les infirmiers-ères de pratique spécialisée pour renforcer les soins de première ligne. Rev Med Suisse 2024 ; 20 : 2335-8 (disponible au PEL)
4. <https://www.maybeless-sugar.ch>

4. Les soins dentaires



Les soins dentaires occupent une place centrale dans notre offre de services, car une bonne santé bucco-dentaire est indissociable du bien-être général, de la confiance en soi et de la qualité de vie. Malheureusement, pour de nombreuses personnes en situation de précarité, l'accès aux soins dentaires est souvent compromis par des obstacles économiques, ce qui conduit à des renoncements fréquents à la prévention et aux traitements.

C'est pourquoi nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers nos dentistes bénévoles, dont l'engagement généreux permet à nos bénéficiaires de recevoir des soins indispensables. Leur disponibilité, leur expertise et leur bienveillance contribuent à redonner le sourire à ceux qui en ont le plus besoin. Grâce à leur intervention, nous pouvons offrir des traitements adaptés, soulager la douleur, prévenir l'aggravation des problèmes bucco-dentaires et sensibiliser à l'importance d'une bonne hygiène.

Il est crucial de rappeler que la prévention et l'entretien régulier de la bouche jouent un rôle fondamental dans la santé globale. Une hygiène bucco-dentaire rigoureuse, associée à des visites régulières chez le dentiste, permet d'éviter des complications plus graves, telles que les infections, les douleurs chroniques ou encore les problèmes nutritionnels liés à la difficulté de manger.

Notre centre s'efforce de sensibiliser nos bénéficiaires à ces enjeux, en leur offrant un accès facilité à des soins de qualité, souvent inaccessibles dans d'autres contextes. La participation financière fortement réduite par rapport aux tarifs du marché, demandée à nos bénéficiaires, est rendue possible par la générosité de nos bénévoles dentistes.

La demande pour le service dentaire continue à connaître une forte augmentation. Fort heureusement, grâce à nos nouveaux locaux, nous disposons d'un 2^{ème} cabinet.

Douze médecins dentistes, deux hygiénistes et cinq assistantes dentaires composent l'équipe des soins dentaires. Nous pouvons également compter sur la collaboration d'un technicien dentaire pour les usagers qui auraient besoin d'une prothèse.

Malheureusement, il faut toujours compter de nombreuses semaines d'attente pour obtenir un rendez-vous.

Nous continuons donc à rechercher des dentistes bénévoles afin d'exploiter au maximum nos deux cabinets. Nous souhaiterions ouvrir un 3^{ème} cabinet car, si la demande est bien réelle, nous n'arrivons pas toujours à trouver des créneaux horaires libres en fonction des disponibilités de nos dentistes. Nous rappelons que chacun est libre de définir son temps de présence. Si certains s'engagent une demi-journée par semaine, d'autres viennent une demi-journée par mois. Les consultations se font sur rendez-vous.

Les soins prodigués par les dentistes sont principalement des traitements de racine, des petites reconstitutions et des amalgames. Face à la forte demande, nous ne donnons malheureusement pas de rendez-vous pour de simples contrôles ou des devis.

En conclusion, nous remercions chaleureusement nos dentistes bénévoles pour leur engagement précieux, qui contribue à améliorer la santé, la prévention et la qualité de vie de nos bénéficiaires.

Notre tarif n'a pas changé, soit CHF 40. — le rendez-vous. Celui-ci comprend environ $\frac{3}{4}$ d'heure à 1 heure de traitement, y compris, si nécessaire, l'anesthésie et une radiographie.

4.1 L'hygiéniste dentaire



Nos deux hygiénistes dentaires proposent des détartrages et font de la prévention auprès de nos usagers en complément de celle prodiguée par nos médecins dentistes. Ce travail de prévention est essentiel au sein d'une population qui trop souvent néglige les soins les plus élémentaires. En agissant ainsi, et pas seulement sur les cas douloureux, nous encourageons les usagers à devenir le plus possible acteurs du maintien de leur état de santé. La pratique de plusieurs langues d'une de nos hygiénistes est un atout pour leur faire passer le

message.

Outre le détartrage, les hygiénistes peuvent juger en amont de la prise en charge plus importante ou non des personnes qui se présentent avec des problèmes dentaires.

Le prix de la consultation reste inchangé, à savoir CHF 20.—.

5. Ostéopathie, massages thérapeutiques, médecine naturelle et podologie

5.1 Ostéopathie



Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers nos ostéopathes bénévoles, dont l'engagement désintéressé constitue une belle contribution à la prise en charge de nos patients démunis. Leur disponibilité et leur expertise permettent à des personnes qui n'auraient pas accès à ces soins autrement de bénéficier d'un accompagnement thérapeutique de grande qualité, essentiel à leur mobilité et leur qualité de vie.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les étudiants ostéopathes de la HES de Fribourg pour leur investissement. Leur implication, sous la supervision de professionnels expérimentés, garantit un accompagnement à la fois compétent et pédagogique, tout en offrant une expérience formatrice précieuse pour leur parcours. La qualité de leur engagement et leur sérieux contribuent à faire de cette collaboration un véritable succès.

Nos superviseurs, experts très compétents, jouent un rôle clé dans cette démarche. Leur accompagnement pédagogique de grande qualité assure la sécurité, la rigueur et la progression des soins prodigués, tout en favorisant une transmission de savoirs enrichissante pour tous. Leur expertise garantit que chaque intervention se déroule dans le respect des meilleures pratiques, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Les techniques ostéopathiques sont multiples et variées et nous les adaptons à nos patients et à leurs motifs de consultation. Nos traitements s'adressent à toutes les tranches de la population, du nourrisson à la personne âgée, mais aussi du sédentaire au grand sportif.

Grâce à différentes manipulations, ils peuvent soulager les douleurs articulaires, mais pas seulement. Du rhume aux problèmes digestifs, les indications pour cette thérapie complémentaire sont plus nombreuses qu'on l'imagine. Rhume, otite, nausée, constipation, incontinence, infection urinaire, douleurs menstruelles : la liste des possibles est longue et souvent méconnue.

Dans sa pratique, l'ostéopathe s'appuie sur différentes techniques manuelles. Il réalise des manipulations au niveau des articulations, des étirements musculaires, des pressions sur les organes, dans l'objectif de libérer les tensions, les blocages ou les contractures, mais aussi de favoriser la circulation sanguine et lymphatique. De cette manière, il peut contribuer à prévenir la douleur, à la soulager, à restaurer la mobilité et même à stimuler le système immunitaire.

Au-delà de l'aspect individuel, cette initiative illustre l'importance de l'interdisciplinarité entre ostéopathes, masseurs thérapeutiques, infirmiers et médecins. La collaboration entre ces différentes professions permet d'offrir une prise en charge globale, adaptée aux besoins spécifiques de chaque patient, dans une approche holistique et coordonnée. Cette synergie favorise une meilleure compréhension des problématiques de santé, une efficacité accrue des soins et une expérience plus humaine pour nos bénéficiaires.

5.2 Massage thérapeutique



Au cœur de notre démarche d'accompagnement global des personnes en situation de grande précarité, les massages thérapeutiques occupent une place précieuse. Grâce à l'engagement d'une équipe de 13 masseurs professionnels bénévoles, nous sommes en mesure de proposer, tout au long de l'année, des séances de massage à un tarif symbolique, rendant accessible une prestation qui reste, ailleurs, hors de portée pour de nombreuses personnes.

Au-delà du soulagement des tensions physiques, ces massages ont des effets profonds sur le bien-être psychique : ils aident à réduire l'anxiété, à améliorer la qualité du sommeil, à restaurer l'image corporelle souvent fragilisée par les parcours de vie chaotiques, et à renouer avec une sensation de sécurité intérieure. Ils apportent aussi un moment rare de calme, d'écoute et de respect du corps, ce qui contribue à redonner une dignité souvent malmenée.

Cette action s'inscrit pleinement dans une dynamique de soin globale. En étroite collaboration avec les ostéopathes, les infirmières et les médecins de notre structure, les masseurs participent à une prise en charge holistique, où les dimensions physique, psychique et sociale sont considérées dans leur interdépendance. Cette approche pluridisciplinaire permet d'orienter les bénéficiaires vers les soins les plus adaptés à leur état de santé, tout en respectant leur rythme et leurs besoins spécifiques.

Les retours des personnes accueillies sont unanimes : ces massages sont souvent vécus comme une parenthèse de répit, mais aussi comme un véritable soin à part entière. Un geste apparemment simple, mais qui peut transformer un quotidien marqué par la souffrance ou l'isolement.

Nous remercions chaleureusement l'équipe des masseurs bénévoles pour leur professionnalisme, leur bienveillance et leur fidélité, ainsi que l'ensemble des soignants avec qui ils travaillent main dans la main pour offrir un accompagnement humain, respectueux et profondément restaurateur.

5.3 Médecine naturelle et Traditionnelle Européenne (MTE).

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une prise en charge globale et bienveillante des personnes démunies, notre centre médico-social enrichit son offre de soins avec l'intégration de la Naturopathie Fédérale (MTE). En complémentarité avec les soins médicaux, infirmiers, ostéopathiques et les massages thérapeutiques déjà proposés, cette nouvelle discipline vient renforcer notre approche centrée sur l'équilibre du corps et de l'esprit.

Grâce à la présence d'un naturopathe en MTE, certifié OrTraMA, nous pouvons désormais offrir un accompagnement personnalisé dans le cadre d'une prise en charge naturelle des pathologies aiguës, chroniques, somatiques et psychosomatiques. Le naturopathe agit en dialogue constant avec les autres intervenants du centre, et propose une large gamme d'outils diagnostics et curatifs (thérapies manuelles, phytothérapie, thérapie des ventouses, acupuncture humorale ou auriculaire etc.). Il intervient également au niveau de la prise en charge des douleurs, de l'hygiène de vie, de la gestion du stress, de l'alimentation, du sommeil, de la modulation immunitaire.

Depuis sa mise en place, cette approche douce et globale connaît un bel accueil auprès de nos patients, qui y trouvent une écoute nouvelle et des conseils concrets pour redevenir acteurs de leur santé, malgré des parcours de vie souvent marqués par la précarité et les ruptures de soins.

5.4 Podologie



Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers nos podologues bénévoles, dont l'engagement généreux et professionnel contribue de manière essentielle à la prise en charge de la santé de nos bénéficiaires. Leur disponibilité permet à des personnes souvent en grande précarité de bénéficier de soins de podologie indispensables, qu'elles n'auraient pas pu se permettre autrement.

Les soins de podologie jouent un rôle crucial dans la prévention et le traitement des problèmes liés aux pieds, qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la mobilité, la qualité de vie et la santé globale. Pour nos bénéficiaires, souvent confrontés à des difficultés financières, l'accès à ces soins est fréquemment un obstacle insurmontable.

Beaucoup renoncent à consulter un podologue, ce qui peut entraîner l'aggravation de pathologies, des douleurs chroniques ou des complications plus graves.

Grâce à l'engagement de nos 8 podologues bénévoles, nous pouvons offrir des consultations, des soins et des conseils adaptés, permettant à nos bénéficiaires de préserver leur mobilité, leur autonomie et leur dignité. Leur intervention contribue également à sensibiliser à l'importance d'un entretien régulier des pieds, essentiel pour prévenir des problèmes plus sérieux à long terme.

Nous sommes convaincus que cette action, fondée sur la solidarité et la générosité, est primordiale pour améliorer la qualité de vie de ceux qui en ont le plus besoin. Leur contribution illustre parfaitement la force du bénévolat au service de la santé et du bien-être social.

Au vu de la très forte demande pour cette prestation, nous continuons notre recherche afin d'augmenter le nombre de bénévoles podologues et réduire ainsi le temps d'attente qui s'élève à plusieurs mois.

6. Relations avec l'Etat de Vaud

Nous nous félicitons de constater la bonne collaboration avec l'Etat de Vaud, plus précisément avec la Direction Générale de la Santé. Nous tenons d'ailleurs à lui exprimer notre grande reconnaissance pour la subvention accordée et pour son soutien financier encore plus important depuis le déménagement, nous permettant de poursuivre notre mission dans de bonnes conditions.

Depuis le 1er juillet 2017, l'Etat de Vaud a pris la relève de la Ville de Lausanne et nous nous réjouissons toujours de cette collaboration.

7. Finances

L'exercice 2024 s'est terminé avec un bénéfice de CHF 713.30.

La subvention totale de l'Etat de Vaud pour 2024 s'est élevée à CHF 1'1302'540.—.

Le compte d'exploitation et le bilan au 31.12.2024, dûment révisés, sont annexés à ce rapport.

8. Conclusion

Au terme de ce rapport, nous souhaitons remercier toutes les personnes œuvrant au Point d'Eau ou associées à son bon fonctionnement.

Le Point d'Eau a pu poursuivre ses activités en faveur des personnes défavorisées, leur fournissant des prestations essentielles dans le domaine social, de l'hygiène et de la santé.

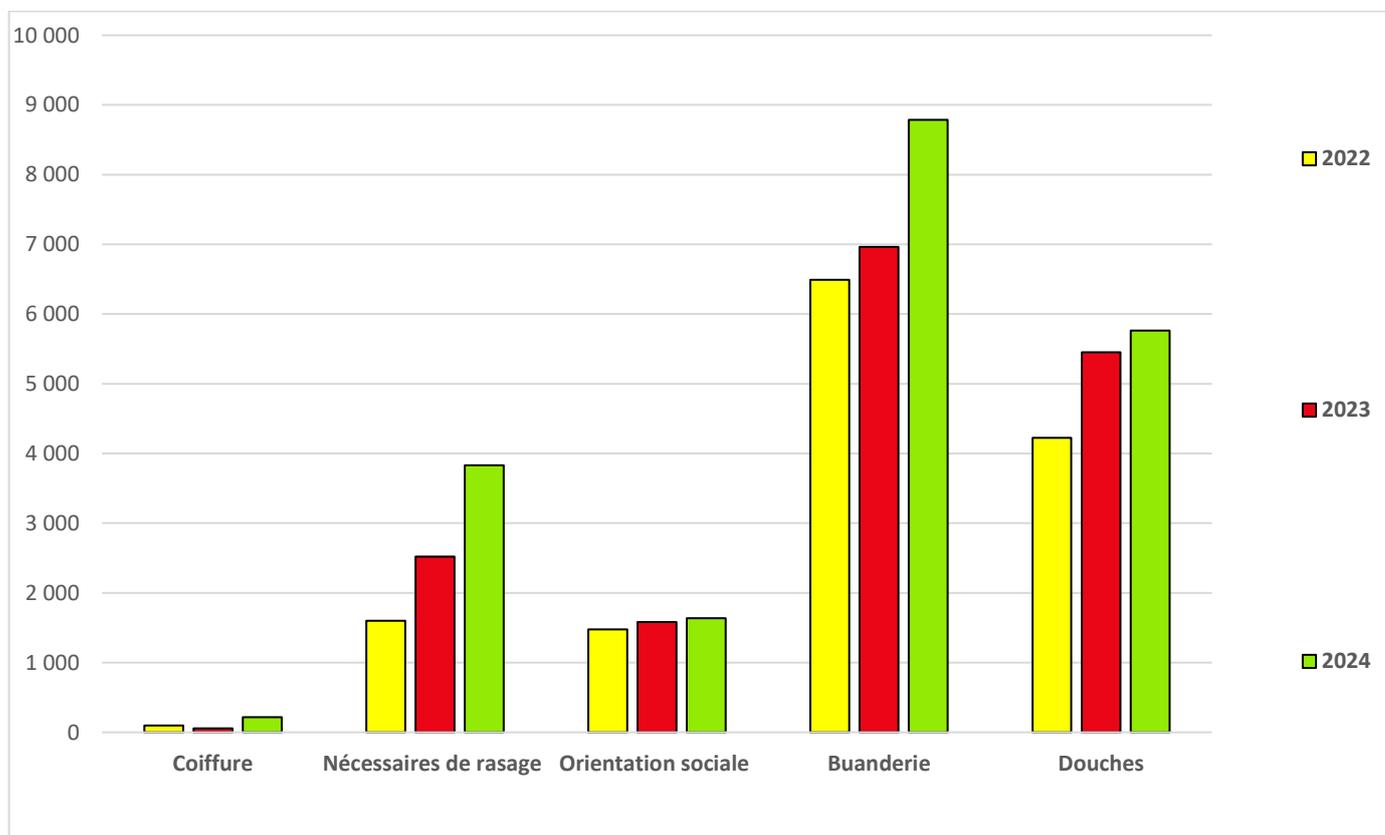
Juin 2025

La Fondation Point d'Eau de Lausanne

Prestations hygiène et orientation

Ces données représentent la demande.

Année	Coiffure	Nécessaires de rasage	Orientation sociale	Buanderie	Douches
2022	97	1 600	1 477	6 492	4 223
2023	57	2 520	1 580	6 964	5 453
2024	219	3 830	1 638	8 787	5 765

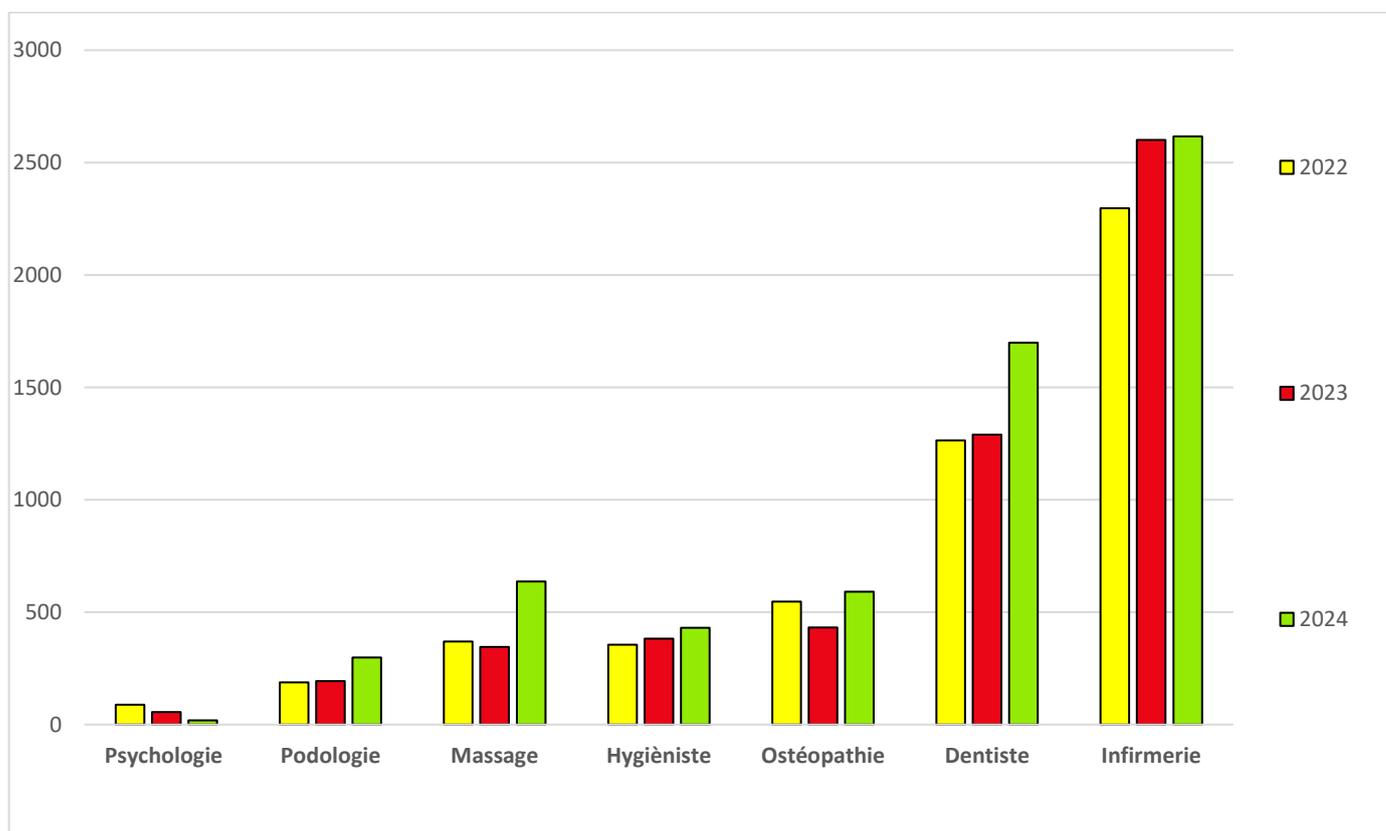


Prestations médicales et paramédicales

Ces données représentent l'offre et dépendent donc du nombre de bénévoles et de la disponibilité de nos locaux.

Pour chacune de ces prestations, nous n'arrivons pas à répondre à la demande (la demande dépasse l'offre).

Année	Psychologie	Podologie	Massage	Hygiéniste	Ostéopathie	Dentiste	Infirmierie
2022	89	188	369	356	547	1 265	2 297
2023	55	193	345	383	432	1 290	2 601
2024	19	298	636	430	591	1 699	2 617



FONDATION POINT D'EAU DE LAUSANNE

Lausanne

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels au 31 décembre 2024

Chemin du Belvédère 18
CH - 1030 Bussigny

Tél : +41 21 349 1009
Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

Au conseil de fondation de
Fondation Point d'Eau de Lausanne
Avenue d'Echallens 123
1004 Lausanne

1773/SZU

Bussigny, le 5 mai 2025

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle restreint à l'attention du conseil de fondation de Fondation Point d'Eau de Lausanne, à Lausanne

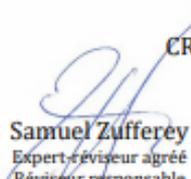
En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) de Fondation Point d'Eau de Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

CRC Révision SA


Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels

 Membre d'EXPERTsuisse

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisses	1'744.20	1'494.55
Banque	<u>137'149.25</u>	<u>23'846.11</u>
	<u>138'893.45</u>	<u>25'340.66</u>
Créances à court terme		
Envers des tiers	<u>1'934.10</u>	<u>1'650.20</u>
Actifs de régularisation		
Produits à recevoir	153'165.80	184'202.45
Charges payées d'avance	<u>0.00</u>	<u>10'680.00</u>
	<u>153'165.80</u>	<u>194'882.45</u>
Total de l'actif circulant	<u>293'993.35</u>	<u>221'873.31</u>
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations financières		
Garantie de loyer	<u>58'056.63</u>	<u>57'998.64</u>
Immobilisations corporelles		
Matériel et agencement	1.00	1.00
Aménagements et équipements nouveaux locaux	<u>70'000.00</u>	<u>120'000.00</u>
	<u>70'001.00</u>	<u>120'001.00</u>
Total de l'actif immobilisé	<u>128'057.63</u>	<u>177'999.64</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>422'050.98</u>	<u>399'872.95</u>

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
	CHF	CHF
PASSIF		
FONDS ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Envers des institutions sociales	<u>42'675.80</u>	<u>21'970.80</u>
Passifs de régularisation		
Charges à payer	<u>117'718.55</u>	<u>188'693.88</u>
Total des capitaux étrangers à court terme	<u>160'394.35</u>	<u>210'664.68</u>
Fonds affectés		
Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)	4'606.80	4'606.80
Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	0.00	381.00
Fonds DGS - solde subventions non utilisées (2023)	121'295.56	121'295.56
Fonds Bernard Nicod, participation travaux Av. d'Echallens	0.00	162.19
Fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens	10'384.20	10'384.20
Fonds Fondation Sandoz, participation charges d'exploitation	72'000.00	0.00
Fonds Zonta club, participation infirmerie "femmes"	<u>278.25</u>	<u>0.00</u>
	<u>208'564.81</u>	<u>136'829.75</u>
Total des capitaux étrangers à long terme	<u>208'564.81</u>	<u>136'829.75</u>
FONDS PROPRES		
Capital		
Capital de dotation	<u>50'665.00</u>	<u>50'665.00</u>
Réserves issues du résultat		
Résultat reporté au 1er janvier	1'713.52	277.78
Résultat de l'exercice	<u>713.30</u>	<u>1'435.74</u>
	<u>2'426.82</u>	<u>1'713.52</u>
Total des fonds propres	<u>53'091.82</u>	<u>52'378.52</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>422'050.98</u>	<u>399'872.95</u>

Lausanne, le 5 mai 2025

Fondation Point d'Eau de Lausanne

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

	<u>01.01-31.12.24</u>	<u>01.01-31.12.23</u>
	CHF	CHF
Revenus de fonctionnement		
Produits de collectes de fonds et contributions publiques		
Subventions DGS	1'302'540.00	1'192'994.00
Association de soutien PEL	160'000.00	160'000.00
Association de soutien PEL (fondation Sandoz)	130'000.00	0.00
Fondation Giveka	100'000.00	100'000.00
Fondation philanthropique Jules Rey (matériel dentaire)	5'000.00	0.00
Fondation philanthropique Jules Rey (frais médicaux)	610.00	2'600.00
Participations soins ophtalmologiques Dr Michel Secrétan	50.00	726.00
Paroisse Sacré-Cœur, consommables cabinet dentaire	8'500.00	0.00
Zonta club, infirmerie "femmes"	500.00	0.00
Dons	3'232.19	9'067.60
	<u>1'710'432.19</u>	<u>1'465'387.60</u>
Produits de prestations		
Etat de vaud, consultations et dépistages	34'190.00	28'357.00
Soins d'infirmerie	19'449.55	16'355.25
Soins dentaires	85'479.59	74'096.35
Soins para-médicaux	8'543.65	5'158.60
Coiffure	1'951.05	288.00
Revenus de lavages	8'451.05	6'688.90
	<u>158'064.89</u>	<u>130'944.10</u>
Produits divers		
Indemnisation de formation	7'470.00	2'750.00
Revenus divers	906.88	197.21
	<u>8'376.88</u>	<u>2'947.21</u>
Total des revenus d'exploitation	<u>1'876'873.96</u>	<u>1'599'278.91</u>
Charges de fonctionnement		
Charges directes de prestations		
Achats de matériel pour les consultations et dépistages	886.00	661.30
Frais de médicaments et fournitures de l'infirmerie	18'014.20	13'361.64
Frais de médicaments et fournitures dentaires	52'414.75	58'065.25
Frais dentaires (paroisse Sacré-Cœur)	8'500.00	0.00
Matériel dentaire (fondation philanthropique Jules Rey)	5'000.00	0.00
Frais médicaux (fondation philanthropique Jules Rey)	610.00	2'600.00
Charges de laboratoire et analyses médicales	36'353.43	29'669.20
Frais ophtalmologiques (Dr Michel Secrétan)	431.00	2'841.40
Frais infirmerie "femmes" (don Zonta club)	221.75	0.00
Frais patients "fonds précarité"	2'229.67	4'238.45
Frais buanderie et douches	5'176.35	2'852.20
Frais fournitures pour soins para-médicaux	2'685.48	887.25
Petites fournitures pour prestations	6'290.81	11'997.98
	<u>138'813.44</u>	<u>127'174.67</u>
Charges de personnel		
Salaires bruts	939'412.60	808'092.75
./. Indemnités assurances	-701.30	-1'454.00
Charges sociales	179'415.50	151'907.70
Cours, formation et supervision	20'694.75	11'457.00
Frais du personnel	35'442.00	38'199.85
	<u>1'174'263.55</u>	<u>1'008'203.30</u>
A reporter	<u>1'313'076.99</u>	<u>1'135'377.97</u>

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

	<u>01.01-31.12.24</u>	<u>01.01-31.12.23</u>
	CHF	CHF
Report	<u>1'313'076.99</u>	<u>1'135'377.97</u>
Charges d'exploitation		
Loyers et chauffage	141'419.40	196'672.35
./ Sous-locations parking	-450.00	0.00
Nettoyage des locaux	53'396.25	41'654.75
Electricité et eau	24'947.25	28'927.55
Frais de sécurité	1'499.25	1'792.55
Entretien et réparation matériel et équipement	17'709.55	5'902.89
Assurances choses et taxes	11'598.30	6'681.68
Frais pour les bénévoles	2'283.85	1'399.05
	<u>252'403.85</u>	<u>283'030.82</u>
Charges d'administration		
Frais, matériel de bureau et informatique	51'721.15	33'629.75
Frais de cafétéria	2'596.11	1'973.85
Téléphones	5'680.30	4'425.70
Frais de port	969.90	610.80
Honoraires de tiers	13'934.10	4'892.65
Imprimés et publicité	7'255.71	4'718.37
Frais d'événements	2'760.45	7'309.40
Frais divers	1'888.90	3'637.45
	<u>86'806.62</u>	<u>61'197.97</u>
Résultat financier		
Intérêts et frais bancaires	721.66	491.99
	<u>721.66</u>	<u>491.99</u>
Total des charges de fonctionnement	<u>1'653'009.12</u>	<u>1'480'098.75</u>
Résultat de fonctionnement avant amortissements, éléments extraordinaires et variation des fonds	<u>223'864.84</u>	<u>119'180.16</u>
Amortissements		
Amortissement aménagement et équipements nouveaux locaux	50'000.00	0.00
Eléments exceptionnels, uniques ou hors période		
./ Produits exceptionnels divers	-35'100.00	-1'888.30
Charges exceptionnelles diverses	582.35	420.35
Transformations et aménagements nouveaux locaux	135'771.94	1'998'155.55
./ Activation quote-part des aménagements et équipements nouveaux locaux	0.00	-120'000.00
./ Association de soutien PEL, participation travaux Av. d'Echallens	0.00	-500'000.00
./ Fondation philanthropique Jules Rey, participation matériel médical	0.00	-35'000.00
./ Celnico SA (Bernard Nicod), participation travaux Av. d'Echallens	0.00	-377'082.79
./ Retraites Populaires, participation travaux Av. de Morges	0.00	-20'000.00
./ Ordre de Saint Jean, don pour construction terrasse en bois (usagers)	0.00	-10'384.20
	<u>101'254.29</u>	<u>934'220.61</u>
Résultat / Déficit (-) avant variation des fonds	<u>72'610.55</u>	<u>-815'040.45</u>
Variation des fonds affectés		
Utilisation nette (-) du fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	-381.00	-2'115.40
Attribution au fonds Fondation Sandoz, participation aux charges d'exploit.	72'000.00	0.00
Attribution au fonds Zonta club, participation infirmerie "femmes"	278.25	0.00
Utilisation nette (-) du fonds Loterie Romande	0.00	-769'358.94
Utilisation (-) / Attribution au fonds DGS - équipements nouveaux locaux	0.00	-176'843.80
Attribution au fonds Bernard Nicod, participation travaux Av. d'Echallens	0.00	162.19
Attribution au fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens	0.00	10'384.20
Attribution au fonds DGS - solde subvention non utilisée 2023	0.00	121'295.56
	<u>71'897.25</u>	<u>-816'476.19</u>
Résultat de l'exercice	<u>713.30</u>	<u>1'435.74</u>

Lausanne, le 5 mai 2025

Fondation Point d'Eau de Lausanne

4

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Informations générales

31.12.2024

31.12.2023

Buts de la fondation

La création et l'exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil permettant à des personnes n'en ayant pas la possibilité en raison d'une situation précaire de se procurer un minimum de soins corporels (douches en particulier), de faire des lessives et de bénéficier de soins médicaux et paramédicaux, ainsi que de conseils et orientations dans le domaine social.

Organisation

La fondation a été créée le 1er septembre 2014 et inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud.

Le conseil de fondation se compose de 13 membres (par fonction et ordre alphabétique) :

- Frossard-de-Saugy Alexandre, président	signature collective à deux
- Landolt François, vice-président	signature collective à deux
- Landolt Jean-François, trésorier	signature collective à deux
- Barraud Diane, membre	
- Dallèves Béatrice, membre	signature collective à deux
- de Mandato Brigitte, membre	signature collective à deux
- de Olano Garaizabal Sonsoles, membre	signature collective à deux
- Demierre Bertrand, membre	
- Dory Elodie, membre	
- Frossard-de-Saugy Marie-Christine, membre	signature collective à deux
- Jancik Marie-Anne, membre	
- Jörchel Anhorn Bastienne, membre	
- Landolt Christine, membre	signature collective à deux

La direction est assurée par M. François Chéraz disposant d'une signature collective à deux.

Contrôle

La fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

L'organe de révision est la société CRC Révision SA à Lausanne.

Principes comptables

Comptabilité et présentation des comptes

Les comptes sont établis selon les principes ordinaires de l'établissement des comptes.

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Pour les comptes annuels présentés ici, le conseil de fondation considère que cette formulation est suffisante.

Placement de la fortune

La fortune de la fondation ne fait pas l'objet d'une directive d'investissement.

La fortune se répartit de la manière suivante:

	31.12.2024	% de la fortune brute
	CHF	
Liquidités bancaires CHF	138'893.45	32.9%
Créances envers des tiers	1'934.10	0.5%
Actifs de régularisation	153'165.80	36.3%
Actifs immobilisés	128'057.63	30.3%
Total de la fortune brute	422'050.98	100%

La répartition de la fortune respecte les dispositions légales des art. 71 LPP et 54, 55 OPP2.

Evaluation

Tous les postes sont évalués en valeur nominale.

Nombres de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à 10 emplois à plein temps	Pertinent	Pertinent
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Explications relatives aux postes exceptionnels divers		
Niklas & Fils SA, support intervention 2023	436.20	-
G. Gloriès, abandon de solde	146.15	-
Différences de caisse	-	20.35
Moncor Médical Managements SA, interventions 2021 et 2022	-	400.00
Charges exceptionnelles diverses	<u>582.35</u>	<u>420.35</u>
Annulation provision loyers septembre à décembre 2023, Av. de Morges	-18'000.00	-
Annulation provisions eau froide 2018 à 2023, Av. de Morges	-17'100.00	-
Hirslanden SA, rabais accordé sur facture intervention	-	-825.00
Remboursement polices d'assurances 2022	-	-1'063.30
Produits exceptionnels divers	<u>-35'100.00</u>	<u>-1'888.30</u>

Variations des fonds attribués

Les fonds attribués ont évolué comme suit:

Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)

Etat au 1er janvier	4'606.80	4'606.80
Etat au 31 décembre	<u>4'606.80</u>	<u>4'606.80</u>

Fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan

Etat au 1er janvier	381.00	381.00
Utilisation (-)	-381.00	-
Etat au 31 décembre	<u>-</u>	<u>381.00</u>

L'intégralité du fonds a été utilisé en 2024 dans le but prévu.

Fonds DGS - solde subventions non utilisées (2023)

Etat au 1er janvier	121'295.56	-
Attribution	-	121'295.56
Etat au 31 décembre	<u>121'295.56</u>	<u>121'295.56</u>

Compte tenu du déménagement en août 2023, l'intégralité des subventions DGS n'ont pas été utilisées en 2023. Ce fonds est conservé par la fondation en accord avec la DGS, conformément à la convention signée entre les parties.

Fonds Bernard Nicod, participation travaux Av. d'Echallens

Etat au 1er janvier	162.19	-
Attribution	-	162.19
Utilisation (-)	-162.19	-
Etat au 31 décembre	<u>-</u>	<u>162.19</u>

Le solde du fonds a fait l'objet d'un don de la part de Bernard Nicod SA.

Fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens

Etat au 1er janvier	10'384.20	-
Attribution	-	10'384.20
Etat au 31 décembre	<u>10'384.20</u>	<u>10'384.20</u>

Don reçu en 2023 pour la construction d'une terrasse en bois pour les usagers. Le fonds sera utilisé en 2025, dès lors que les travaux ont été effectués au printemps 2025.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.2023</u>
Variations des fonds attribués (suite)		
<u>Fonds Fondation Sandoz, participation charges d'exploitation</u>		
Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	72'000.00	-
Etat au 31 décembre	<u>72'000.00</u>	<u>-</u>

Appel de don 2024 accepté par la fondation Sandoz, par l'intermédiaire de l'Association de soutien PEL, qui sera versé en courant 2025. Ce montant est affectué à la couverture des charges d'exploitation. L'attribution 2024 au fonds résulte du surplus de produits après prise en compte des charges d'exploitation 2024.

Fonds Zonta club, participation infirmerie "femmes"

Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	278.25	-
Etat au 31 décembre	<u>278.25</u>	<u>-</u>

Don reçu par le club Zonta, exclusivement féminin, pour une participation de produits ou soins infirmiers spécifiques pour les femmes.

Variations de la fortune

Les fonds propres ont évolué comme suit:

Capital de dotation	50'665.00	50'665.00
Résultat reporté au 1er janvier	1'713.52	277.78
Résultat de l'exercice	713.30	1'435.74
	<u>53'091.82</u>	<u>52'378.52</u>

Rémunération du Conseil de fondation et de la direction

Le Conseil de fondation exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération ni aucun jeton de présence n'ont été versés. La rémunération brute totale de la direction et de la direction adjointe (1.8 EPT), pour 2024, est de CHF 243'038.48.

Lausanne, le 5 mai 2025

Fondation Point d'Eau de Lausanne

Membres du Conseil de Fondation

Mesdames et Messieurs

Alexandre de Saugy	Président
François Landolt	Vice-Président
Christine Landolt	Secrétaire
Jean-François Landolt	Membre
Sonsoles de Olano Garaizabal	Membre
Christine Frossard-de-Saugy	Trésorière
Brigitte de Mandato	Membre
Béatrice Dallèves	Membre
Elodie Dory	Membre
Jörchel Anhorn Bastienne	Membre
Diane Barraud	Membre
Me Bertrand Demierre	Membre
Marie Anne Jancik van Griethuysen	Membre

* * * *

Nous remercions également les membres de l'ASPEL (Association de Soutien à la Fondation Point d'Eau de Lausanne) et les généreux donateurs pour leur soutien tout au long de l'année.

Toute personne intéressée par les activités du Point d'Eau de Lausanne peut faire un don ou devenir membre de l'Association de soutien en versant une cotisation annuelle s'élevant à CHF 50.00 pour une personne seule et à CHF 80. — pour un couple, sur le compte :

Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne
IBAN : CH32 0076 7000 U095 1493 2